



Saoû, le 1er Février 2021

Préambule

La course infernale à la technologie et au profit pousse aujourd'hui les États et les grandes industries à développer des moyens colossaux aux budgets faramineux, afin de supporter la projection mondiale d'une croissance sans limite. Il paraît qu'on n'arrête pas le progrès, mais de quel progrès parle-t-on ? Le déploiement du réseau 5G dans le monde vise à donner l'infrastructure nécessaire au "toujours plus". Plus de débit, plus de données, plus de surveillance, plus de portée, ce qui conduit inévitablement à une civilisation de plus en plus déshumanisée et loin de son environnement. À l'heure où la planète se désagrège, où les scientifiques, écologistes et intellectuels tirent la sonnette d'alarme pour la énième fois, à l'heure où les seuils de non-retour écologiques sont largement dépassés, où le climat s'emballe et les ressources s'amenuisent, à l'heure enfin où les populations ont besoin d'air pur et de ciel bleu pour fortifier leur santé, est-il intelligent, sérieux et utile de poursuivre cette course pour, comme le disent certains, « le bénéfice de quelques-uns au détriment de tous » ? Le point crucial de cette affaire réside dans sa dimension planétaire. Nous ne sommes plus dans le cas d'un désaccord entre une société et son gouvernement. Il est ici question de décisions globales mondiales imposées à tous les peuples et leur environnement. Pourtant, ces peuples ont des sentiments, des opinions et des droits. Ils se lèvent maintenant et c'est bien légitime. Car cette nouvelle technologie 5G, aux conséquences non maîtrisées sur l'ensemble de la planète et des êtres qui la constituent, risque de participer à un effondrement plus rapide encore des équilibres naturels qui régissent notre monde. Faut-il encourager cette nouvelle technologie allant à l'encontre des principes du vivant, ou bien se réveiller et protéger ce qu'il reste d'existences libres sur le globe ? Nous sommes encore dans une Démocratie Républicaine, aussi nous demandons à ce que toutes les voix du peuple français soient entendues et prises en compte ; et que les décisions ne soient pas seulement issues d'un consensus politico-industriel.

Nous remercions tous les sites, associations, journalistes, experts, scientifiques et indépendants en France et à l'étranger pour leur travail incommensurable, leurs études et leurs témoignages qui ont permis de nourrir notre connaissance sur le sujet.

Demande d'arrêt du déploiement de la 5G par application du principe de précaution

Depuis plusieurs mois, la France déploie sur son territoire l'équipement nécessaire à la mise en place du réseau sans fil de dernière génération 5G. Cette technologie très controversée n'est pas sans danger ; or nous approuvons le progrès et la nécessité d'être connectés au monde, mais pas à n'importe quel prix.

Les enjeux sanitaires :

L'exposition de la population aux rayonnements électromagnétiques de radiofréquences n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies (2G, 3G, 4G, téléphones mobiles, wifi, bluetooth, cartes RFID...). La 5G augmentera considérablement l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences et s'ajoutera encore au brouillard électromagnétique déjà produit, cela conduira à une augmentation générale et massive de l'exposition aux ondes du sans-fil. La technologie 5G est vouée à utiliser des ondes très puissantes mais beaucoup plus courtes, obligeant le déploiement d'un nombre incommensurable de nouvelles antennes dites "intelligentes" (antennes MIMO et Small Cells) sur le territoire terrestre (en France, une antenne tous les 300m semble préconisée dans les grandes villes (mobilier urbain) et les axes routiers d'ici à 2025). La 5G n'utilisera pas une fréquence mais 3, et c'est l'agrégation de ces trois bandes de fréquences qui permettra à la 5G d'exprimer son potentiel : la bande des **3,5 GHz** est celle qui sera utilisée dans un premier temps par la 5G, ainsi que la bande des **700 MHz** actuellement utilisée par la 4G, puis la bande des **26 GHz** est celle qui permettra à la 5G d'exprimer tout son potentiel.

Nous sommes par ailleurs très inquiets des conséquences à court et long termes car l'innocuité de la technologie 5G, et notamment des ondes millimétriques, n'est à l'heure actuelle toujours pas démontrée. Il existe des « préoccupations sérieuses » concernant l'accroissement permanent et universel de l'exposition aux champs électromagnétiques par les technologies du sans-fil avant l'ajout du déploiement de la 5G. De nombreuses études scientifiques récentes ont démontré que ces champs électromagnétiques affectaient les organismes vivants à des niveaux d'exposition bien en-dessous des valeurs limites internationales. Ces effets sont accusés d'accroître les risques de cancer, le stress cellulaire, d'augmenter l'apparition de radicaux libres nocifs, de dommages génétiques, de changements structurels et fonctionnels du système reproductif, de déficits d'apprentissage et de mémoire, de désordres neurologiques et d'impacts négatifs sur le bien-être. Ces dommages n'affectent pas seulement l'homme mais aussi la faune et la flore selon un nombre croissant d'études.

En France, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), gardienne de notre santé, préconise largement dans la majorité de ses rapports, la poursuite des recherches liées à l'exposition des champs électromagnétiques de basses fréquences et leur impact sur la santé des hommes et des animaux. Dans son rapport préliminaire d'octobre 2019, dans lequel elle se mobilise pour évaluer les risques pour la santé, l'ANSES détermine les bases

de ses travaux d'expertise dont elle annonce la disponibilité des résultats, au premier trimestre 2021. Dans le résumé conclusif de ce rapport (page 49), elle reconnaît l'absence de données dans la bande autour de 3,5 GHz : en octobre 2019, l'agence n'était pas en mesure de répondre aux questions qui se posent sur les effets sanitaires de l'exposition des populations à la 5G, faute de données fiables.

L'Assemblée nationale a quant à elle proposé , le 4 Mai 2020, la création d'une « commission d'enquête sur le déploiement de la 5G » . Comment comprendre l'installation effective des antennes et le démarrage des tests alors même que cette commission d'enquête est en attente d'être nommée ?

En Juin 2020, les ministres de la Santé Olivier Véran et de la Transition Écologique et Solidaire Elisabeth Borne requièrent auprès du Premier Ministre Édouard Philippe, la suspension du déploiement 5G dans l'attente de l'évaluation de l'ANSES (d'ici le 1er trimestre 2021) .

Le gouvernement a lancé pourtant dès septembre, les enchères pour attribuer les premières fréquences, sans attendre le rapport de l'ANSES. La ministre déléguée à l'Industrie a même confirmé le 1er juillet 2020, le maintien du calendrier, faisant fi de la proposition d'un moratoire sur la 5G formulée par la Convention citoyenne pour le climat, pourtant approuvée par le Président de la République. Cette hâte à implanter une technologie dont on ne mesure pas les conséquences sanitaires, paraît souvent motivée par des considérations financières, économiques et politiques, ou les luttes d'influence. Le processus de déploiement de la 5G est donc largement entamé malgré les alarmes d'un nombre toujours croissant de scientifiques.

Les enjeux environnementaux et énergétiques:

Depuis les années 2000, toute accélération technologique va de pair avec une accélération de la consommation énergétique et de matières premières. Une fois la 5G déployée en France, ce n'est pas moins de 2% d'augmentation de la consommation électrique à l'échelle nationale qui est évoquée. L'efficacité énergétique de la technologie 5G (particulièrement vantée par les industriels et les opérateurs téléphoniques) ne compensera pas l'augmentation de la consommation énergétique du fait de l'usage de cette technologie. La Chine observe déjà une consommation électrique des réseaux de téléphonie plus de trois fois plus grande avec la 5G qu'avec la seule 4G, du fait de l'augmentation du trafic et de l'empilement des technologies. La 5G va augmenter la consommation d'électricité et provoquer la mise au rebut de milliers d'appareils qui vont être rendus obsolètes, sans compter l'énergie qui sera dépensée pour fabriquer les millions de serveurs et terminaux dédiés ainsi que pour faire tourner les data centers. Les conséquences écologiques de la 5G sont donc loin d'être négligeables, avec la poursuite de l'épuisement de ressources non renouvelables (eau, énergies fossiles, terres rares), un accroissement des désastres humains liés à ces exploitations de matériaux, et une pollution accrue, due à la fabrication des équipements du réseau et de tous les nouveaux terminaux numériques (smartphones, objets connectés, bornes et antennes-relais,etc.), ainsi qu'à l'accumulation de déchets électroniques polluants et peu recyclés.

A l'heure où les climatologues et écologistes exhortent nos gouvernements à prendre en compte les effets du réchauffement climatique et le dépassement des seuils, nous ne pouvons pas nous permettre d'augmenter la facture énergétique. La 5G est énergivore alors que les États sont de plus

en plus sensibles à la question climatique. Le développement de la 5G va donc en sens inverse de la volonté des États de réduire l’empreinte climatique et de réaliser des économies d’énergie.

Les enjeux de libertés publiques :

Le but de la technologie 5G est triple : augmentation du débit, multiplication des connexions et temps de réponse faible. Pour parvenir à réaliser ces trois éléments, il a fallu rajouter une surcouche logicielle au réseau physique. Cette virtualisation des réseaux permet au réseau d’être découpé en tranches. Et, chaque tranche est configurable en fonction de l’usage qu’elle supporte. Cela doit permettre une gestion du réseau en temps réel et à la carte, et de prioriser les usages. Mais cette virtualisation des réseaux est au cœur des inquiétudes, car en virtualisant tout on perd le contrôle physique que l’on avait avec les architectures de réseau précédentes.

La 5G et plus généralement les évolutions à venir des réseaux télécoms, vont entraîner une interactivité entre le réseau et ses utilisateurs. Ce qui donnera lieu à des échanges de données plus importants que dans les réseaux actuels. Cette technologie hyper-connectée ouvre des possibilités de surveillance illimitées et inédites. La 5G facilitera par exemple l’exploitation des caméras à reconnaissance faciale. Grâce aux capteurs les faits et gestes seront suivis, les besoins seront analysés et orientés. Les menaces de cyberattaques et de piratage seront certainement problématiques. La question de la gestion des données personnelles se posera avec encore plus d’acuité.

Outre la question de savoir si nous souhaitons vivre dans un monde de réalité virtuelle, amplifiée et ultra-connecté, se pose le problème délicat de la surveillance des populations et des États par des systèmes d’intelligence artificielle. Ce futur du “tout-numérique” souhaité par les États membres de l’UE oriente dangereusement, au nom de la sécurité, de la santé ou encore de la croissance, nos sociétés vers une surveillance généralisée des populations, qui pourraient voir leurs libertés fondre en même temps que la protection de leurs données personnelles.

Les enjeux sociaux :

Sur la question de la fracture numérique, nous sommes évidemment pour la réduire et permettre à tous d’avoir le débit nécessaire à une connexion internet adaptée à chacun.

Or la portée des fréquences de la 5G étant moins importante, il est probable que cette technologie sera bien moins rentable dans les campagnes que dans les villes, creusant ainsi encore plus la fracture numérique territoriale, qui existe déjà avec la 4G parfois réduite à la 3G, voir au néant ! La technologie 5G est surtout une technologie pour zones denses et à ce titre elle est inégalitaire, car elle va créer sur le territoire des zones qui ne seront jamais raccordées pleinement à la 5G. Nos territoires ruraux seront ainsi peut être exclus des usages qui apparaîtront indispensables dans 10 ans...

Ainsi le développement des antennes 5G ne doit pas prendre le pas sur la fibre optique, dont la technologie filaire apparaît comme une solution qualitative et foncièrement moins nocive. Notre

Communauté de Commune du Val de Drôme (CCVD) s'est engagée dans le processus d'installation de la fibre sur notre territoire dès 2015. Il s'agit d'un budget pharamineux de 25 M€, pour un projet d'installation de 16500 prises. La CCVD a choisi de financer 300€ par prise (sur un coût total de 1500€) sur ses fonds propres, soit un total de près de 5 M€, pris sur notre fiscalité d'habitants : cela représente environ 100 000€ par an, et ce pour 50 ans !

Vu l'importance de ce projet de fibre, nous demandons de privilégier et d'accélérer les travaux de son installation, comme convenu dans les projets de développement de l'intercommunalité.

En conclusion

Nous ne voulons pas de ce monde déshumanisé au service de ces machines connectées et de cette intelligence artificielle et qui nous est, de surcroît, imposé dans une ère climatique à la dérive.

La manière d'opérer des pouvoirs publics et des opérateurs de téléphonie mobiles est également inacceptable, avec un délai d'à peine 8 jours pour se prononcer suite à l'information du déploiement des antennes 5G à venir, et un courrier arrivé le 23 décembre 2020 en mairie!

Notre commune se doit de veiller à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour le déploiement d'infrastructures sur son territoire. La balance entre l'estimation des services rendus du réseau 5G et son impact écologique et sanitaire doit être étudiée avant toute nouvelle installation.

C'est pourquoi,

- en l'absence de garanties de l'ANSES au niveau de la santé et de la sécurité,
- au vu des interrogations sur les impacts environnementaux de la 5G,
- en l'absence de consultation publique sur cette technologie et sur la société numérique qu'elle semble vouloir dessiner,

La commune de Saoû demande donc :

- un moratoire sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G en vertu du droit à la subsidiarité concernant l'application de principe de précaution, et ce en attente des conclusions des études de l'ARCEP et de l'ANSES, et tant qu'un débat démocratique avec les citoyens et scientifiques permettant d'approfondir les impacts écologiques et sanitaires de la 5G et d'évaluer l'utilité sociale des usages de la 5G n'aura pas été mené ;
- Que la priorité soit donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers le développement de la fibre en zone rurale et en finalisant le déploiement de la 4G.

L'équipe municipale